



Communiqué de presse

Strasbourg,
Le 09 mars 2020

Coronavirus Covid-2019 : la situation dans le Bas-Rhin au 09 mars 2020

Depuis janvier 2020, une épidémie de Coronavirus Covid-19 s'est propagée depuis la Chine.

La situation sanitaire dans le Bas-Rhin

53 patients du Bas-Rhin sont actuellement confirmés biologiquement positifs au coronavirus Covid-19 (+ 7 cas par rapport au 8 mars).

Le Bas-Rhin se trouve toujours en stade 2. L'objectif des pouvoirs publics est de freiner la circulation du virus sur le territoire, en mettant en œuvre des mesures proportionnées.

Les mesures mises en œuvre dans le Bas-Rhin

Les services de l'État et les collectivités locales sont pleinement engagés pour suivre la situation et prendre les mesures adaptées à partir des expertises scientifiques.

Dans ce contexte, la situation est suivie de très près par l'ensemble des autorités compétentes. Une cellule de crise se réunit quotidiennement en préfecture à 17h00 pour faire le point sur la situation et envisager les actions à mettre en œuvre et à anticiper.

La réponse sanitaire départementale :

La gestion de l'épidémie mobilise en premier lieu le CHU de Strasbourg, identifié comme établissement de référence. D'autres établissements de santé sont prêts à être mobilisés en cas d'intensification de la circulation du virus sur notre territoire.

Le SAMU a été renforcé pour faire face à la montée en charge des appels. Une plateforme de délestage est opérationnelle depuis le 4 mars.

Scolarisation des enfants :

Les écoles, collèges et lycées du Bas-Rhin restent ouverts. Seuls les personnels et enfants présentant des symptômes restent à domicile.

Les élèves scolarisés dans le Bas-Rhin mais habitant dans le Haut-Rhin (hors formation post-bac) doivent rester à domicile, en application des mesures spécifiques prises au département voisin.

Les élèves ne pouvant suivre leurs cours bénéficient de la continuité pédagogique.

Événements rassemblant de nombreuses personnes :

Conformément à la mesure arrêtée par le gouvernement, le niveau d'interdiction des rassemblements de personnes a été ramené à 1.000, dès lors qu'ils ne revêtent pas un caractère d'utilité au fonctionnement économique, social et démocratique de la Nation (manifestations, concours, transports en commun, etc).

L'objectif est, par précaution, de limiter les rassemblements non indispensables et pour empêcher la diffusion du virus.

Les rencontres sportives en milieu ouvert sont désormais incluses dans le champ de l'interdiction (sauf en cas de huis clos).

Mesures spécifiques aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes :

Au vu des premiers cas relevés dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dans le Bas-Rhin, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental du Bas-Rhin mettent en œuvre des mesures de prévention particulière dans le cadre du déploiement du plan bleu qui vise à mobiliser des moyens spécifiques à destination à la fois des résidents et des personnels.

Des mesures exceptionnelles et temporaires en matière de gestion des ressources humaines sont notamment en cours de déploiement pour leur permettre de faire face à la situation et d'assurer la prise en charge des personnes âgées, particulièrement vulnérables face à l'épidémie, dans les meilleures conditions et de préserver la santé des professionnels particulièrement engagés dans l'accompagnement de la situation.

Rappel des consignes sanitaires

Pour freiner la transmission du virus, il appartient à chacun de mettre en place les mesures barrières recommandées qui sont des gestes simples qui permettent de préserver votre santé et celle de votre entourage :

- se laver les mains régulièrement,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- utiliser des mouchoirs à usage unique,
- saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans une zone ou dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- Contacter le Samu Centre 15 en faisant état de vos symptômes,
- Éviter tout contact avec votre entourage, en particulier les personnes fragiles,
- Porter un masque (sur prescription médicale),
- Ne pas se rendre pas chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Restez informés

Retrouvez toutes les réponses officielles aux questions que vous vous posez sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé et vos voyages sur les sites :

- Site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Site du ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>
- Site de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/covid-19-situation-epidemiologique-internationale>

Un numéro vert répond également en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 :

0 800 130 000

Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant votre d'une zone à risque il faut contacter le 15.

Contacts presse :

Préfecture du Bas-Rhin
aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

ARS Grand Est
ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Direction des services départementaux de
l'Éducation nationale
anne.strasser@ac-strasbourg.fr